



Traité sur le commerce des armes
Douzième Conférence des États Parties
Genève, 24–28 août 2026

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ RAPPORT DES COPRÉSIDENTS À LA CEP12

AVANT-PROJET

INTRODUCTION

1. Le présent projet de rapport à la Douzième Conférence des États Parties (CEP12) au Traité sur le commerce des armes (TCA) est présenté par les Coprésidents du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU), Mme Tsholofelo TSHEOLE de l'Afrique du Sud et M. l'Ambassadeur Carlos FORADORI de l'Argentine. Il vise à rendre compte des travaux entrepris par le WGTU et les parties prenantes au TCA dans la promotion de l'universalisation du Traité depuis la CEP11, comme indiqué lors de la réunion du WGTU du 18 mars 2026. Le rapport comporte également un résumé des discussions et des résultats de cette réunion du WGTU [*ainsi que la note d'information présentée par les Coprésidents du WGTU lors de la réunion informelle préparatoire à la CEP12 les 27 et 28 mai 2026*]. Le rapport se termine par des recommandations que le WGTU soumet à l'examen de la CEP12 sur ce sujet.

CONTEXTE

2. Le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) a été créé par la CEP3 en vue de diriger le processus d'harmonisation des réflexions et des idées sur la question de l'universalisation du Traité et de déterminer les meilleures approches permettant de faire avancer cette question. Les travaux du WGTU sont guidés par ses Termes de référence ainsi que par le plan de travail initial du groupe de travail approuvé par la CEP3 ([ATT/CSP3.WGTU/2017/CHAIR/160/Conf.Rep](#)).

3. À la suite de discussions sur l'amélioration des travaux du WGTU, ainsi que d'un examen du programme de travail du TCA et d'un changement d'orientation des groupes de travail, qui après avoir mené des débats théoriques se concentrent désormais sur les questions pratiques de mise en œuvre du Traité, la CEP10 a pris un certain nombre de décisions qui ont eu une incidence sur les travaux du WGTU. La CEP10 a tout d'abord salué le « plan de travail du WGTU pour les efforts d'universalisation du TCA » qui vise à orienter les discussions sur l'universalisation du Traité et les efforts de sensibilisation des parties prenantes au TCA au cours des cycles allant de la CEP11 à la CEP13 ([ATT/CSP10.WGTU/2024/CHAIR/801/Conf.Rep](#) ; annexe A). Le plan de travail lui-même charge le WGTU d'administrer le plan de travail et de suivre et orienter sa mise en œuvre dans le cadre d'un point récurrent de l'ordre du jour intitulé « mise en œuvre du plan de travail du WGTU pour les efforts d'universalisation du TCA ». Après avoir mis en adéquation les travaux du WGTU avec les activités principales du Groupe de travail sur l'application efficace du Traité, la CEP10 a également

confié au WGTU le soin de mener des discussions structurées sur les pratiques nationales en matière de ratification/d'adhésion et d'intégration et a accueilli favorablement une liste de questions pratiques à cette fin ([ATT/CSP10.WGTU/2024/CHAIR/801/Conf.Rep](#) ; annexe B). Cette question devait être abordée dans le cadre d'un point récurrent de l'ordre du jour du WGTU intitulé « pratiques nationales en matière de ratification/d'adhésion et d'intégration » lors des cycles de la CEP10, de la CEP11, de la CEP12 et de la CEP13 pour le moins.

RÉUNION DU WGTU DU 18 MARS 2026

4. Le WGTU a tenu le 18 mars 2026 son unique réunion du processus préparatoire à la CEP12. Une lettre des Coprésidents du WGTU et un projet d'ordre du jour annoté pour la réunion ont été distribués le 17 février 2026 ([ATT/CSP12.WGTU/2026/CHAIR/837/DrAnnAgenda](#)). Afin de faciliter la préparation de la réunion, la lettre des Coprésidents posait plusieurs questions concrètes destinées à être examinées par les délégations et le projet d'ordre du jour annoté comportait une annexe avec des questions pratiques préalablement mentionnées et portant sur la ratification/l'adhésion et l'intégration.

Ouverture de la réunion

5. Les Coprésidents ont ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à l'Équateur qui est le dernier État en date à avoir adhéré au TCA. Son adhésion reflète un engagement en faveur de la reddition de comptes, de la transparence et de normes communes dans le commerce mondial des armes et renforce tant la communauté du TCA que l'adhésion régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans ce contexte, les Coprésidents ont souligné l'importance d'un engagement durable, sur mesure et constructif, fondé sur le dialogue et respectueux des contextes nationaux.

6. L'Équateur, qui s'est félicité de cette reconnaissance par les Coprésidents et d'autres États Parties, a mis en avant le rôle et les obligations fondamentales du Traité et a souligné la nécessité de poursuivre les efforts d'universalisation pour renforcer sa légitimité et son efficacité. Il a mis l'accent sur la dimension des droits de l'Homme dans le contrôle des armes, rappelant son engagement avec le Pérou au sein du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à discuter de l'[incidence des transferts d'armes sur les droits de l'Homme](#). L'Équateur a exprimé son intention de contribuer à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre par l'échange de pratiques exemplaires, le renforcement des capacités et la coopération internationale.

Point du Secrétariat du TCA sur l'état des ratifications et des adhésions

7. Le [Secrétariat du TCA](#) a informé les délégués de l'état de la participation au Traité¹. Depuis la CEP11, deux États supplémentaires, le Vanuatu et l'Équateur, sont devenus États Parties au TCA, portant à 118 le nombre d'États Parties au TCA. Vingt-cinq États Signataires n'ont pas encore ratifié le Traité. Au niveau régional, la participation reste la plus faible en Asie et en Océanie. En Asie, seuls 23 % de tous les États sont partis au TCA (avec 21 % d'États Signataires) tandis qu'en Océanie, seulement 47 % de tous les États sont des États Parties au TCA (avec 13 % d'États Signataires). Cette

¹ Les dernières informations sur l'état de la participation au TCA sont consultables sur la page *Treaty Status* (état du Traité) du site Internet du TCA : <https://www.thearmstradetreaty.org/treaty-status.html?templateId=209883>.

situation justifie l'accent régional mis sur les États d'Asie-Pacifique n'ayant pas encore adhéré au Traité dans le plan de travail du WGTU pour les efforts d'universalisation du TCA.

8. Les délégations ont salué les États Parties qui ont récemment adhéré au Traité et ont souligné l'importance d'augmenter le nombre d'adhérents, mettant en avant le rôle du Traité dans la promotion de la transparence, le renforcement des capacités institutionnelles et la lutte contre le trafic illicite d'armes et contre le détournement, tout en prenant note des défis inhérents posés. Plusieurs délégations ont fait valoir que les efforts d'universalisation doivent s'accompagner d'une assistance sur mesure, d'un renforcement des capacités et d'attentes réalistes en matière de mise en œuvre. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la sous-représentation de certaines régions telles que l'Afrique orientale et la région Indo-Pacifique, ce qui a motivé des appels en faveur de stratégies de sensibilisation adaptées au contexte régional. Les délégations ont également plaidé en faveur d'approches inclusives, notamment l'engagement des jeunes et la coopération régionale. Un certain nombre d'États Observateurs ont également exprimé leur intention de s'engager sur la voie de l'adhésion.

Point sur les activités visant à promouvoir l'universalisation du TCA

9. La Présidente de la CEP12 a présenté les activités menées pour promouvoir l'universalisation depuis son entrée en fonction, au nombre desquelles des consultations menées lors de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies avec des États non Parties et des États Signataires, en particulier les États de la zone Asie-Pacifique et ceux qui ne sont pas représentés à Genève, ainsi qu'un engagement continu avec les États d'Afrique et de la région Asie-Pacifique. La Présidente a également abordé la problématique de l'universalisation du TCA lors de plusieurs événements, notamment la conférence de Wilton Park sur comment « [Faire progresser le TCA : les étapes vers une stratégie](#) », et une table ronde récente sur l'universalisation du TCA organisée par les Coprésidents en coopération avec le Secrétariat du TCA et soutenue par l'Union européenne. Cette table ronde a réuni des États non Parties, des États Signataires et des parties prenantes afin d'échanger des expériences, d'identifier les difficultés et de discuter de mesures pratiques visant à renforcer l'adhésion, la coopération et l'assistance. Parmi les autres événements figuraient une réunion d'information sur le désarmement pour les États insulaires du Pacifique, organisée par l'Australian Mission to ASEAN [Mission australienne auprès de l'ASEAN] et le Pacific Islands Forum [Forum des îles du Pacifique], ainsi qu'un dialogue avec les États est-africains lors d'une réunion du Groupe informel de spécialistes du TCA de Saferworld.

10. Le Président de la CEP11 a poursuivi ses efforts en matière d'universalisation, en mettant l'accent sur l'engagement des parlements et des jeunes, notamment par la participation à des forums multilatéraux tels que la 151e Assemblée de l'Union interparlementaire sur le contrôle des armes et la non-prolifération, ainsi qu'à des événements de la société civile, dont les réunions du Groupe informel de spécialistes du TCA de Saferworld. Il a également mené des consultations sur la promotion de la participation des jeunes aux travaux du TCA, remerciant le Panama et l'Initiative pour le droit international humanitaire et la jeunesse (IHLYI) d'avoir porté ce dossier².

² Voir le document de travail du Panama intitulé « *Renforcer l'implication des jeunes dans le TCA* » ([ATT/CSP11/2025/PAN/832/Conf.WP](#)), accueilli favorablement par la CEP11.

11. Par la suite, plusieurs États Parties, organisations régionales et organisations de la société civile ont rendu compte des efforts d'universalisation qu'ils ont fournis depuis la CEP11, notamment l'intégration de la promotion du TCA dans les dialogues bilatéraux et multilatéraux, ainsi que dans les activités menées au titre du Fonds d'affectation volontaire (VTF) et dans le cadre du Programme de sensibilisation au TCA de l'UE, qui impliquent généralement des partenariats avec la société civile. Les délégations ont relevé que ces activités jouent un rôle déterminant pour surmonter les obstacles législatifs, techniques et institutionnels à l'adhésion et à la mise en œuvre. La coopération régionale et le recours à des forums régionaux pour la sensibilisation ont fait l'objet d'une attention particulière. Les délégations ont souligné l'importance de démontrer les avantages concrets découlant de l'adhésion au TCA, notamment l'apprentissage entre pairs et l'assistance technique. Dans ce contexte, plusieurs délégations ont appelé à une approche plus stratégique de l'universalisation, en la rattachant davantage au soutien à la mise en œuvre et en mettant l'accent non seulement sur l'augmentation du nombre d'adhérents, mais aussi sur la qualité et la pérennité de l'engagement. En conclusion de ce point, les Coprésidents ont pris note des interventions des États de la région Asie-Pacifique, principales cibles du plan de travail du WGTU, et ont encouragé la poursuite des efforts.

Mise en œuvre du plan de travail du WGTU concernant les efforts d'universalisation du TCA

12. Compte tenu de l'importance accordée par la CEP11 au rôle des acteurs régionaux dans la promotion de l'universalisation, plusieurs organisations issues de régions sous-représentées ont été invitées à partager leurs points de vue sur la situation du Traité dans leur région, ainsi que sur les défis, les opportunités et les activités en cours y afférents, à savoir le Forum des îles du Pacifique (PIF) pour la région Pacifique, le Centre régional sur les armes légères et de petit calibre (RECSA) pour la région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique, la fondation MAAT for Peace, Development, and Human Rights [MAAT pour la paix, le développement et les droits de l'Homme] pour la région MENA [Afrique du Nord et le Moyen-Orient], et le Forum sur le désarmement et le développement au Sri Lanka pour l'Asie du Sud.

13. Le PIF a commencé par souligner l'importance de l'universalisation pour la sécurité de la région et la valeur de ses mécanismes régionaux pour adapter les normes internationales au contexte local, compte tenu de l'étendue géographique de la région et des capacités limitées des États qui la constituent. Bien que la plupart des États insulaires du Pacifique soient des États de transit plutôt que des États exportateurs, des efforts d'intégration sont en cours, y compris dans les États non Parties. Des efforts de soutien concrets sont déployés, notamment par le biais de textes législatifs types, d'ateliers régionaux et d'une assistance technique en coopération avec plusieurs prestataires d'aide. Parmi les priorités futures figurent l'intégration plus poussée des discussions sur le TCA dans les processus régionaux, l'adaptation du renforcement des capacités aux besoins des petits États, la consolidation de la coordination et de l'échange d'informations, l'engagement des dirigeants politiques et des parlements, la garantie d'une participation inclusive de la société civile et des communautés, et l'utilisation des outils numériques. Le RECSA a rappelé son mandat dans la mise en œuvre du [Protocole de Nairobi sur les armes légères et de petit calibre](#) et son rôle dans la promotion de l'universalisation et de la mise en œuvre du TCA auprès de ses membres, notant qu'une révision est en cours en vue d'adapter le Protocole à l'évolution des normes internationales telles que le TCA. Comme seuls deux des quinze membres sont des États Parties au TCA, la sensibilisation reste une priorité. À cette fin, le RECSA profite de ses réunions statutaires et

de ses ateliers régionaux pour sensibiliser les États et promouvoir l'adhésion aux instruments internationaux. Cette approche a permis de surmonter les hésitations initiales, en particulier les préoccupations liées aux obligations en matière d'établissement de rapports et aux implications perçues pour la sécurité nationale, favorisant ainsi un engagement accru. Dans ce contexte, le RECSA a souligné les manifestations d'intention récentes d'adhérer au Traité, signe d'une dynamique positive qui doit être entretenue par un dialogue continu, une coopération régionale et des actions de sensibilisation ciblées. La fondation MAAT for Peace [pour la paix] a mis l'accent sur ses efforts visant à renforcer l'engagement coordonné de la société civile dans la région arabe insuffisamment représentée afin d'amplifier l'impact collectif, notamment par des activités de sensibilisation et de rayonnement, et a présenté ses projets d'ateliers consultatifs destinés à améliorer cette coordination. Le Forum sur le désarmement et le développement a mis en évidence les défis structurels et politiques liés au TCA en Asie méridionale, notamment les problématiques maritimes, les priorités politiques concurrentes et une certaine sensibilité inhérente aux débats sur la sécurité internationale. Le Forum a également appelé à un engagement accru en faveur de cette sous-région en particulier. Il a souligné le rôle des acteurs locaux issus de la société civile, qui sont bien placés pour maintenir le dialogue avec les gouvernements, tirer parti des réseaux établis et impliquer les communautés, en partageant les expériences tirées du Sri Lanka, où la société civile a réussi à collaborer avec les institutions gouvernementales sur des questions liées aux armes, y compris une éventuelle adhésion au TCA. C'est pourquoi le Forum appelle à une participation plus large et plus diversifiée de la société civile aux processus liés au TCA.

14. À la suite des présentations, une intervention a mis en évidence le rôle fondamental des acteurs régionaux en matière de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'encouragement au dialogue, et a souligné l'importance des « champions régionaux » dans la promotion du Traité, la démonstration des avantages concrets de la mise en œuvre et la résolution des défis propres à chaque région. Le recours aux plateformes régionales existantes en matière de paix et de sécurité pour favoriser l'échange d'informations a été cité comme une pratique efficace.

15. En ce qui concerne la mise en œuvre effective du plan de travail, les Coprésidents ont sollicité l'avis des délégations sur deux éléments : les moyens d'améliorer le partage d'informations sur les activités liées à l'universalisation entre les parties prenantes au TCA et le Secrétariat du TCA, ainsi que les initiatives visant à donner suite aux incitations et aux demandes relatives à l'universalisation figurant dans le Rapport final de la CEP11, tirées du document de travail du Président de la CEP11 intitulé « *Priorité à l'universalisation* » ([ATT/CSP11/2025/PRES/825/Conf.WP.UNIV](#)) et joint au projet d'ordre du jour annoté de la réunion en tant qu'annexe A. Néanmoins, aucune délégation ne s'est exprimée sur ce sujet.

Ratification/adhésion et pratiques nationales d'intégration

16. Au titre de ce point, le WGTU a poursuivi ses discussions structurées sur les pratiques nationales en matière de ratification/adhésion et d'intégration, conformément à ce qui a été décidé par la CEP10 (voir paragraphe 3).

17. Mme Laurence MARZAL, responsable principale des programmes pour la coopération technique, la paix et la sécurité au sein de l'Union interparlementaire (UIP), a ouvert les débats en soulignant le rôle central des parlements et des législateurs dans la promotion de l'universalisation

et de la mise en œuvre efficace du Traité. Par son truchement, l'UIP a expliqué qu'il était essentiel de s'engager dès le début et de manière durable auprès des parlementaires. Très souvent, les acteurs du pouvoir législatif interviennent trop tardivement dans les processus de négociation des traités, et ce en dépit de leur importance dans la définition des cadres de légitimité et de mise en œuvre. Un engagement efficace nécessite de présenter le TCA non pas comme un instrument technique, mais comme un outil visant à renforcer la sécurité des êtres humains, à réduire la violence armée et à consolider la gouvernance, questions qui concernent directement les citoyens. Les parlementaires peuvent également jouer un rôle catalyseur pour surmonter les blocages dans les processus de ratification ou d'adhésion. Après la ratification ou l'adhésion, l'intégration nécessite une action parlementaire menée le biais de la législation, du contrôle des transferts de données et de l'allocation de ressources suffisantes aux organismes chargés de faire respecter la loi. L'UIP a réaffirmé son engagement à soutenir les parlements par des initiatives de sensibilisation, de dialogue et de renforcement des capacités.

18. Après cet exposé, des représentants de la Gambie et des Philippines ont présenté leurs pratiques nationales en s'appuyant sur la liste des questions pratiques sur la ratification/l'adhésion et sur l'intégration approuvées par la CEP10, après quoi un représentant de l'Angola a fait le point sur l'état actuel du TCA dans son pays. La Gambie a décrit son processus multipartite d'adhésion, impliquant une vaste participation des institutions et de la société civile. Un comité national a examiné les cadres de contrôle des armes existants, afin d'en déterminer les lacunes et d'orienter les réformes. La Gambie a adopté une approche progressive, adhérant au Traité avant d'avoir procédé à une harmonisation complète de sa législation, tout en s'engageant à une intégration ultérieure. Les efforts en cours se concentrent sur la mise en œuvre de la législation et d'un plan d'action national, avec le soutien de l'aide internationale. [Les Philippines](#) ont présenté leur processus, en insistant sur l'importance du contrôle législatif, de la coordination interinstitutionnelle et des consultations des parties prenantes, y compris la collaboration avec le secteur industriel et la société civile. Les Philippines ont également évoqué les difficultés liées au calendrier législatif, à l'harmonisation juridique et aux préoccupations du secteur industriel concernant, entre autres, les contraintes perçues en matière de conformité et les inquiétudes relatives aux exigences en matière d'évaluation des risques. [L'Angola](#), qui est un État Signataire, a souligné l'importance de mettre la législation nationale en adéquation avec les obligations du Traité et a mis en place un processus interinstitutionnel continu afin de permettre une mise en œuvre immédiate dès l'adhésion. À cet égard, une évaluation juridique nationale a mis en évidence certaines lacunes, auxquelles il est actuellement remédié en collaboration avec des partenaires internationaux, ce qui permet de faire progresser le renforcement des capacités, la sensibilisation et l'élaboration d'une feuille de route en vue de la ratification.

19. Au cours de l'échange qui a suivi, certains États Parties ont saisi l'occasion pour exprimer leur soutien aux efforts d'universalisation, soulignant que ceux-ci doivent rester stratégiques et ciblés, notamment en impliquant les États qui jouent un rôle important dans les chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales en armes. L'importance de lier les processus de ratification aux initiatives de renforcement des capacités et de coopération régionale a également été mentionnée.

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU WGTU DU 18 MARS 2026 ET ÉTAPES SUIVANTES

20. Les Coprésidents saluent tout d'abord les interventions de plusieurs États non Parties concernant leur situation actuelle au regard du TCA, décrivant les processus en cours et/ou exprimant leur intention d'adhérer au Traité ou de le ratifier. Il est important de prendre acte de ces déclarations et de tirer parti de cette dynamique par un engagement soutenu, un dialogue et des offres de soutien. Sur ce point, les Coprésidents ont inclus un projet de recommandation à cet effet dans le présent rapport. Les Coprésidents rappellent également aux délégations que le plan de travail du WGTU invite toutes les parties prenantes au TCA à faire « *la promotion du Fonds d'affectation volontaire, étant donné que les États Signataires et les autres États ayant démontré de manière claire et sans équivoque leur engagement politique à adhérer au TCA et ayant besoin d'assistance pour le mettre en œuvre peuvent également soumettre des propositions de projets* ».

21. Cela fait également écho aux appels lancés par plusieurs délégations en faveur d'une approche plus stratégique de l'universalisation, notamment un alignement plus étroit avec le soutien à la mise en œuvre. La discussion a mis en évidence un certain nombre d'autres observations utiles, notamment la nécessité de stratégies de sensibilisation adaptées aux contextes régionaux, le recours à des forums régionaux pour la sensibilisation, et l'importance d'approches inclusives qui impliquent les acteurs pertinents identifiés par les parties prenantes locales.

22. En réponse aux suggestions visant à impliquer davantage les États susceptibles de devenir parties au Traité dans les discussions sur le TCA, les Coprésidents rappellent également que le plan de travail du WGTU prévoit d'inviter ces États à participer aux réunions du TCA, notamment pour faire part de leur situation, des difficultés rencontrées et de leurs problèmes, et d'utiliser le Programme de parrainage du TCA à cette fin.

23. Les Coprésidents remarquent que ces observations constituent non seulement un point de départ à des recommandations utiles qui seront examinées par la CEP12, mais doivent également inspirer la poursuite des réflexions sur la manière dont le groupe de travail, le processus du TCA au sens large et toutes les parties prenantes au TCA peuvent faire progresser la participation au Traité. À cet égard, les Coprésidents soulignent que le plan de travail du WGTU, adopté pour guider les discussions et les efforts de sensibilisation à l'universalisation au cours des cycles allant de la CEP11 à la CEP13, expirera à la fin du prochain cycle. Sans préjuger des discussions futures, les Coprésidents constatent que les éléments opérationnels clés du plan n'ont pas encore été pleinement mis en œuvre. Cela inclut en particulier le rôle envisagé d'un groupe de champions régionaux de l'universalisation, piloté par les Coprésidents du WGTU et comprenant les Vice-présidents du TCA ainsi que d'autres États Parties disposés à agir en tant que champions régionaux de l'universalisation. Malgré les efforts déployés, il s'est avéré difficile de mettre en œuvre les tâches assignées à ce groupe, en particulier de rencontrer les champions régionaux de l'universalisation afin d'étudier les dynamiques régionales et la disposition des États à rejoindre le TCA, de renforcer la collaboration et de préciser les stratégies d'engagement régional et de communication ciblée. De même, l'échange structuré d'informations sur les activités d'universalisation entre les parties prenantes au TCA et le Secrétariat du TCA n'est pas terminé.

24. Notant également le peu d'intérêt manifesté au sein du groupe de travail pour ces questions lors des dernières séances, les Coprésidents estiment qu'il serait utile de réfléchir au rôle du groupe

de travail et de redynamiser le processus plus large du TCA dans ce domaine. L'élaboration en cours d'une stratégie quinquennale pour le TCA offre une occasion opportune à cet égard, l'universalisation ayant été identifiée comme l'un des principaux domaines thématiques de cette stratégie. En coordination avec le Bureau élargi du TCA, le groupe de travail pourrait contribuer à cet exercice, en tant que plateforme permettant d'approfondir la réflexion sur les éléments pertinents. Dans le même temps, les Coprésidents continuent de considérer comme pertinente l'approche du plan de travail, qui invite les États Parties à assumer le rôle de champions régionaux et à se réunir de manière informelle pour analyser la propension des États non Parties à adhérer au Traité, déterminer les principaux obstacles et les solutions possibles, renforcer la collaboration et discuter de l'engagement régional et des stratégies de sensibilisation ciblées.

NOTE D'INFORMATION DU WGTU LORS DE LA RÉUNION INFORMELLE PRÉPARATOIRE À LA CEP12 DES 27 ET 28 MAI 2026

25. [À insérer une fois tenue la réunion informelle préparatoire à la CEP12 des 27 et 28 mai 2026.]

RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DE LA CEP12

26. Sur la base de ce qui précède et compte tenu du travail entrepris par le WGTU pour accomplir son mandat au cours de la période séparant la CEP11 et la CEP12, le groupe de travail recommande que la CEP12 :

- a. *Accueille favorablement les déclarations d'intention de plusieurs États non Parties de progresser vers la ratification ou l'adhésion au Traité et invite la Présidente de la CEP, le Secrétariat du TCA et les autres parties prenantes concernées à collaborer étroitement avec ces États pour faciliter ces processus, selon qu'il convient ;*
- b. *Encourage toutes les parties prenantes au TCA à poursuivre la promotion de la ratification en temps opportun du Traité par les États Signataires ;*
- c. *Souligne le lien entre l'universalisation et l'assistance technique et réitère l'appel à promouvoir le VTF et d'autres programmes d'assistance technique pertinents auprès des États ayant manifesté un engagement politique clair et sans équivoque à adhérer au TCA ;*
- d. *Prend note de l'expiration du plan de travail du WGTU à la fin de la CEP13 et encourage toutes les parties prenantes au TCA à réfléchir au rôle du WGTU, à ses Termes de référence et à son plan de travail, y compris au sein du WGTU, dans le cadre des discussions sur une stratégie quinquennale pour le TCA ;*
- e. *Continue d'encourager les États Parties à assumer le rôle de champions régionaux de l'universalisation et le Secrétariat du TCA à organiser des réunions de coordination, le cas échéant.*
